



**PRÉFET
DES HAUTS-DE-SEINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la coordination
des politiques publiques et
de l'appui territorial**

Bureau de l'environnement, des
installations classées et des enquêtes
publiques
Affaire suivie par : Mme Charlet
Tél : 01 40 97 23 37
severine.charlet@hauts-de-seine.gouv.fr

PROCES-VERBAL

D'AFFICHAGE

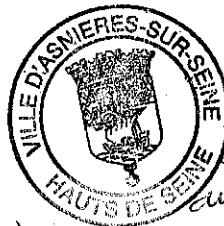
Par arrêté interpréfectoral DCPAT n°2021 – 134 en date du 21 septembre 2021, le préfet de la région Île-de-France, préfet de Paris et le préfet des Hauts-de-Seine ont autorisé l'ouverture de l'enquête publique relative à la demande d'autorisation de recherche de gîte géothermique sur les communes de Nanterre, Suresnes, Clichy-la-Garenne, Puteaux, Courbevoie, Neuilly-sur-Seine, Bois-Colombes, Colombes, La-Garenne-Colombes, Asnières-sur-Seine, Levallois-Perret et Paris XVIème pour le projet « Puteaux/Courbevoie » s'inscrivant dans le cadre de la construction de l'écoquartier Delage à Courbevoie au profit de la société Dalkia.

Nous, maire de la commune de *Asnières-sur-Seine*, certifions qu'une copie de l'arrêté susmentionné a été affichée à la mairie, au lieu accoutumé, pendant une durée minimale d'un mois :

du *01/10/2021* au *10/11/2021*

En foi de quoi, nous avons rédigé et signé le présent procès-verbal.

A *Asnières-sur-Seine*, le *17/11/2021*



(Timbre de la Mairie)

Le Premier Adjoint ~~du~~ maire,
Délégué à l'Urbanisme, à l'Aménagement,
aux Grands Projets et à l'Innovation Territoriale

17/11/21
André MANCIPOZ